



04 44 05 21 85



evolution-carriere@adrec-formation.fr
www.adrec-formation.fr



ECLOSON

VOTRE AVENIR NOUS INTÉRESSE



09 80 80 11 17



contact.ecloson@gmail.com
www.ecloson.com

Parcours d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)



OBJECTIFS

L'accompagnement à la validation des acquis professionnels vous permet de préparer l'obtention d'une certification (diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle) inscrite au RNCP, en lien direct avec votre expérience.

Cet accompagnement a pour objectifs de vous aider à :

- Faire reconnaître vos compétences et mettre en cohérence votre certification avec votre niveau de responsabilité.
- Évaluer professionnellement, obtenir une augmentation, une promotion ou changer d'emploi.
- Sécuriser la faisabilité de votre projet dès le début du parcours et développer votre confiance en vous.
- Valoriser votre parcours pour obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation de niveau supérieur ou de vous inscrire à un concours.



METHODOLOGIE PEDAGOGIQUE

Obtenez le diplôme qui correspond à votre expérience grâce à un parcours sur mesure. Nous vous proposons un accompagnement flexible et entièrement personnalisé, combinant des temps individuels (jusqu'à 20 heures) et des dynamiques collectives (jusqu'à 6 heures) selon vos besoins. Notre accompagnement se structure autour de 3 étapes clés pour garantir votre réussite :

- Dossier de faisabilité : Un appui méthodologique complet pour la rédaction et le dépôt de votre dossier. Nous vérifions ensemble l'adéquation parfaite entre votre projet professionnel et le référentiel du diplôme visé.
- Dossier de validation : Un encadrement personnalisé (individuel et/ou collectif) pour vous aider à formaliser, structurer et valoriser au mieux vos compétences et expériences professionnelles.
- Préparation au jury : Des simulations d'entretien en conditions réelles et des conseils personnalisés pour aborder sereinement votre présentation orale devant les experts certificateurs.

Parce que chaque parcours est unique, nous pouvons enrichir votre accompagnement suite à la phase de diagnostic initial :

- Actes formatifs complémentaires : Accès à des formations courtes (certifiantes ou qualifiantes) pour combler un écart de compétences identifié. Ces modules complémentaires peuvent aller jusqu'à 70 heures maximum sur l'ensemble de votre parcours.
- Entretien post-jury : Un point de situation final pour vous appuyer vers l'emploi ou définir la suite de votre parcours (en cas de validation totale ou partielle).

	Parcours	Tarif
Accompagnement	20h	1 800,00€
Actes de formations complémentaires	à définir selon type de formation (dans la limite de 70h)	
Frais de certification	à définir selon le diplôme visé et le certificateur	

Note tarifaire : Parcours personnalisé et modulable. Le tarif s'ajuste selon le type de parcours retenu et l'intégration ou non d'actes de formation complémentaire et des frais de certifications.

Organisme habilité France VAE et certifié Qualiopi. Vous bénéficiez d'un accompagnement conforme aux exigences réglementaires et éligible aux financements publics.

Un parcours 100% individualisé, adapté à votre rythme et à vos contraintes professionnelles



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Pour vous informer sur les débouchés liés au diplôme visé :

<https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=M1501%20suivi%20de%20parcours>

33 personnes en cours
d'accompagnement

100% de réussite

Mise à jour du programme le 09/06/2026



EVALUATION

L'objectif de cette prestation est l'obtention d'une certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). À l'issue de la délibération du jury, deux résultats sont possibles :

- Validation totale : Délivrance officielle du diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle (identique à celui obtenu par la formation initiale).
- Validation partielle : Délivrance d'une attestation de validation des blocs de compétences acquis (acquis de façon permanente). Un entretien post-jury est alors proposé pour planifier l'acquisition des compétences manquantes.

L'évaluation finale repose sur l'examen du dossier de validation rédigé par le candidat, suivi d'un entretien oral avec un jury composé de professionnels et d'experts sectoriels. Ce jury vérifie la conformité de l'expérience avec le référentiel visé. Notre organisme vous accompagne dans la rédaction et la préparation de l'oral.

Notre organisme gère l'accompagnement complet et l'inscription administrative auprès des certificateurs. Conformément à notre charte de transparence, l'offre est globale et "clé en main" : le tarif inclut les frais de jury, le suivi pédagogique et les actes formatifs complémentaires (jusqu'à 70h). Aucun frais d'examen supplémentaire n'est appliqué, garantissant une prise en charge totale et sans frais cachés.



MODALITES DE LA FORMATION

PRESENTIEL / A DISTANCE

Sessions	Sur demande
Durée	Maximum 18 mois

LIEUX D'ACCOMPAGNEMENT

Clermont-Fd
Issoire
Thiers
Ambert
Lyon
Villeurbanne
Givors
Villefranche
Bordeaux
Versailles
Montpellier
Carcassonne
Castelnaudary
Narbonne 100%
Distanciel

Le parcours VAE

PRINCIPES GENERAUX ET CONDITIONS D'ACCES

Pour accéder à cet accompagnement, les conditions et prérequis suivants doivent être remplis :

- Expérience requise : Il est nécessaire de justifier d'une expérience professionnelle ou extra-professionnelle en lien direct avec le diplôme visé.
- Prérequis spécifiques : Selon le diplôme choisi, certains prérequis techniques ou académiques spécifiques peuvent être exigés. Ceux-ci seront précisément identifiés et communiqués au candidat lors de la phase diagnostique.
- Accompagnement financier : L'ensemble de ces démarches et les éventuels besoins de mise à niveau pourront faire l'objet d'une prise en charge financière globale.

Mon diplôme est sur le portail "France VAE"

France VAE concerne la majorité des Titres Professionnels et certains diplômes du Sanitaire et Social.

Vous devez vous inscrire sur le portail unique / <https://vae.gouv.fr/>

Ressources utiles :
[Guide des étapes du parcours VAE](#) /
[Tutoriel Candidat](#)

Mon diplôme n'est pas encore disponible sur France VAE

Concerne les diplômes de l'Éducation Nationale (CAP, BTS...), les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) et d'autres ministères.

Selon le diplôme, nous vous orientons vers le site du ministère concerné

Mise à jour du programme le 09/06/2026

Diagnostic et recevabilité (en amont de l'accompagnement)

- **Faisabilité** : Analyse approfondie de la cohérence de votre projet professionnel.
- **Orientation** : Choix précis du diplôme, du titre professionnel ou du CQP le plus adapté à votre profil.
- **Ingénierie** : Co-construction de votre plan de parcours personnalisé (Volume d'accompagnement + besoins éventuels en formation).
- **Recevabilité** : Aide à la constitution du Dossier de Faisabilité (justificatifs, parcours) et suivi jusqu'à l'obtention de l'avis officiel.

Phase 1 : Cadrage et Méthodologie

- **Appropriation** : Présentation, décryptage et prise en main du Dossier de Validation (ou Dossier Professionnel selon le certificateur).
- **Analyse sémantique** : Clarification des concepts clés du référentiel (aptitude, capacité, activité, tâche, compétence).
- **Techniques d'écriture** : Acquisition de méthodes d'expression écrite professionnelle pour structurer vos écrits avec efficacité et fluidité.

Phase 2 : Analyse de l'Expérience et aide à l'émergence des compétences

- **Traduction métier** : Analyse fine de votre parcours au regard du référentiel de certification (savoirs, savoir-faire et savoir-être).
- **Entretiens d'explicitation** : Questionnement guidé par votre accompagnateur pour faire émerger et formuler vos compétences implicites.
- **Sélection stratégique** : Aide au choix des situations professionnelles et des activités les plus pertinentes à décrire pour convaincre le jury..

Phase 3 : Co-écriture, relecture et renforcement métier

- **Suivi rédactionnel** : Accompagnement pas-à-pas dans la rédaction de vos dossiers et la valorisation de vos preuves.
- **Qualité de l'écrit** : Relectures critiques, corrections jalonnées et vérification de la cohérence globale du dossier final.
- **Actes de formation complémentaires** : Planification et réalisation de modules de formation courts (jusqu'à 70 heures max. si identifiés lors du diagnostic) pour actualiser vos connaissances ou acquérir une compétence clé manquante ou obligatoire (ex: AGFSU, HACCP...)

Phase 4 : Préparation à l'examen écrit et oral

- **Cadrage réglementaire** : Présentation des modalités de l'examen et des attentes spécifiques des examinateurs.
- **Techniques orales** : Ateliers sur la gestion du temps, du stress, et structuration de votre pitch de présentation.
- **Simulation en conditions réelles** : Entraînement intensif (Jury blanc) suivi d'un débriefing personnalisé pour ancrer votre posture professionnelle et répondre sereinement aux questions.



Mise à jour du programme le 09/06/2026